

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :

53

N°020

En exercice :

53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents :

46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 FÉVRIER 2021

L'AN deux mille vingt et un, le 11 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 5 février 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, NEDELEC Sozig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS
Monsieur Lewis CHARTIER
Madame Margaux HOUIS
Madame Mizgin OZHAN
Madame Marie Amelie ANQUETIL
Madame Safia BOUCHA
Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Monsieur Pierre SACK
Monsieur Pierre SACK
Madame Marie-pascale REMY
Monsieur Jean jacques KARMAN
Monsieur Anthony DAGUET

Secrétaire de séance : Madame Marie-Pascale REMY

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ MAIRE/

OBJET : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité (débat d'orientation budgétaire - budget primitif 2021)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment L. 2311-1-1 ;

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans son article 61 ;

Vu le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Considérant que la commune d'Aubervilliers est une collectivité de plus de 20 000 habitants ;

Prend acte par 53 pour

DELIBERE :

PREND ACTE du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité (débat d'orientation budgétaire 2021).

Reçue en préfecture le : 22/02/21

Accusé en préfecture :

93-219300019-20210211-Imc119120-DE-1-1

Publiée le : 22/02/21

Certifiée exécutoire :

Le Maire,

Karine FRANCOLET

